

Facturation électronique obligatoire : Esker se porte candidate pour être Plateforme de Dématérialisation Partenaire (PDP)

Lyon, France, le 27 juin 2023 - [Esker, plateforme cloud](#) leader des solutions d'automatisation des processus pilotées par l'IA, pour les métiers de la finance, des achats et du service client, annonce aujourd'hui s'être officiellement portée candidate pour devenir [Plateforme de Dématérialisation Partenaire* \(PDP\)](#). En demandant l'immatriculation PDP, attribuée par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), Esker continue d'accompagner les entreprises dans leur transition numérique tout en leur garantissant la conformité à la réglementation sur la facturation électronique. Forte de son expertise en matière de gestion des cycles [Source-to-Pay](#) et [Order-to-Cash](#) et de son ancrage international, l'éditeur lyonnais apportera à ses clients et à ses partenaires toutes les ressources nécessaires à une mise en œuvre fluide et rapide de la réforme de la facturation 2024.

La facturation électronique : un enjeu majeur à l'échelle européenne

Depuis une dizaine d'années, les États européens et la Commission européenne travaillent de concert sur l'accélération du déploiement de la [dématérialisation des factures](#). Pour la France, la réforme B2B 2024 s'inscrit naturellement dans le prolongement de l'obligation de facturation électronique qui s'applique déjà pour l'ensemble des relations commerciales avec la sphère publique. Pour se conformer à cette réforme, les quatre millions d'entreprises françaises concernées devront avoir choisi leur partenaire de dématérialisation (*PDP, OD, PPF***) au 1er juillet 2024.

Forte de son expertise dans la dématérialisation des factures clients et fournisseurs depuis plus de 20 ans, Esker a décidé d'accompagner ses nombreux clients dans cette transition en demandant à l'administration fiscale d'être immatriculée en tant que Plateforme de Dématérialisation Partenaire (PDP).

Esker SA

Cristal Parc
113 boulevard de Stalingrad
69100 Villeurbanne
Tél. : +33 (0) 4 72 83 46 46
Fax : +33 (0) 4 72 83 46 40
www.esker.fr – info@esker.fr

Contacts Presse – RUMEUR PUBLIQUE

Marie Poinsinet – Tél. : +33 (0)1 55 74 52 32
marie.poinsinet@rumeurpublique.fr

Vanessa Marlier – Tél. : +33 (0) 6 16 59 51 16
vanessa.marlier@rumeurpublique.fr

Get Social





“Notre expertise de longue date sur le marché, ainsi que notre fort investissement dans les différents groupes de travail dédiés à ces sujets, nous positionnent comme un acteur important. Nous allons continuer de suivre scrupuleusement les étapes qui jalonnent le parcours d'immatriculation, tel qu'il a été défini par l'administration fiscale.”

Explique Anna Mevellec, EDI & Compliance Product Manager Specialist chez Esker.

Esker : un partenaire de confiance pour relever le défi de la facturation électronique

Depuis plus de 20 ans, Esker accompagne les entreprises dans la dématérialisation des factures clients et fournisseurs. Le besoin de devenir PDP s'est donc naturellement imposé à Esker qui souhaite offrir à ses clients une solution globale et conforme à la réglementation encadrant l'obligation de la facturation électronique et du e-reporting.

Sa valeur ajoutée réside notamment dans sa capacité à proposer une large couverture fonctionnelle et applicative, couvrant l'ensemble des cycles fournisseurs (Source-to-Pay) et clients (Order-to-Cash). Ses solutions permettent de produire des données qualifiées pour simplifier la gestion des flux de trésorerie des entreprises à partir d'une plateforme Cloud à la pointe de la technologie. Sa solide expérience dans le traitement des flux EDI, l'intelligence artificielle, l'hébergement et la sécurité des données lui offre une confortable longueur d'avance sur le marché. L'entreprise est certifiée ISO 27001 depuis 5 ans ; un critère qui fait partie des obligations à satisfaire pour devenir PDP. Internationalement reconnue, cette norme vient garantir sa capacité à protéger les données de ses clients. Enfin, sa participation aux ateliers de la DGFIP et son statut privilégié de membre de la « communauté des relais » lui permettent de suivre pas à pas la mise en place de la réforme.



“Devenir une PDP, ne s'improvise pas. Nos investissements au cours de ces 30 dernières années et notre expertise éprouvée sur l'ensemble des flux financiers, nous positionnent avantageusement pour obtenir cette immatriculation exigeante”

Explique Eric Bussy, Vice-Président Marketing & Product Management chez Esker

Esker SA

Cristal Parc
113 boulevard de Stalingrad
69100 Villeurbanne
Tél. : +33 (0) 4 72 83 46 46
Fax : +33 (0) 4 72 83 46 40
www.esker.fr – info@esker.fr

Contacts Presse – RUMEUR PUBLIQUE

Marie Poinsinet – Tél. : +33 (0)1 55 74 52 32
marie.poinsinet@rumeurpublique.fr

Vanessa Marlier – Tél. : +33 (0) 6 16 59 51 16
vanessa.marlier@rumeurpublique.fr

Get Social



Une opportunité pour innover et pour accélérer la digitalisation des processus métiers

Son évolution en tant que PDP s'inscrit naturellement dans l'approche novatrice d'Esker sur la transformation numérique du back-office des entreprises et sur la réduction de la pénibilité des tâches administratives. Faisant déjà partie du club très fermé des grands éditeurs mondiaux de solutions de dématérialisation, Esker anticipe déjà le monde d'après en enrichissant son offre avec de nouveaux services complémentaires comme le paiement ou le financement des factures.

** Une Plateforme de Dématérialisation Partenaire est une plateforme qui a fait l'objet d'une procédure d'immatriculation par l'administration, pour une durée de trois ans renouvelables, dont les conditions seront précisées par voie réglementaire. Les PDP auront pour mission de recevoir et transmettre les factures (au PPF ou PDP), de les contrôler, d'extraire les données et d'assurer le e-reporting des données de transaction de TVA des entreprises. Seule une PDP sera habilitée à assurer toutes les fonctionnalités prévues par la réforme en matière de facturation électronique et de e-reporting.*

*** Opérateur de dématérialisation (OD), portail public de facturation (PPF)*

Les grandes étapes

1. Mai 2023 : ouverture du dépôt de candidature pour devenir PDP.
2. Décembre 2023 : délivrance des immatriculations PDP par l'administration fiscale.
3. Janvier 2024 : démarrage de la phase pilote.
4. Juillet 2024 : application de la réforme pour les grandes entreprises (+ 5 000 salariés et/ou CA supérieur à 1,5 milliard d'euros). A cette date, elles devront être en mesure d'émettre des factures électroniques conformes, ce qui sous-entend, pour l'ensemble des entreprises, la capacité de les réceptionner.
5. Janvier 2025, les ETI devront basculer dès lors qu'elles ont entre 250 et 5 000 salariés et/ou un CA compris entre 50 millions et 1,5 milliard d'euros.
6. Janvier 2026, l'obligation d'émission concernera les ETI, les TPE et les PME.

A propos d'Esker

Leader mondial des solutions d'automatisation des cycles de gestion Source-to-Pay et Order-to-Cash, Esker valorise les départements financiers, achats et services clients des entreprises en renforçant la coopération interentreprises. La plateforme cloud Esker permet d'animer un écosystème vertueux avec ses clients et fournisseurs.

Intégrant des technologies d'Intelligence Artificielle (IA), les solutions d'Esker permettent aux entreprises de gagner en productivité et d'améliorer la visibilité sur leurs activités, tout en renforçant la collaboration avec leurs clients, leurs fournisseurs et leurs collaborateurs.

ETI française dont le siège social se situe à Lyon, Esker est présente en Europe, en Amérique du Nord, en Asie/Pacifique et en Amérique du Sud. Cotée sur Euronext Growth™ à Paris (Code ISIN FR0000035818), l'entreprise a réalisé 159,3 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2022, dont 2 tiers à l'international.

Esker SA

Cristal Parc
113 boulevard de Stalingrad
69100 Villeurbanne
Tél. : +33 (0) 4 72 83 46 46
Fax : +33 (0) 4 72 83 46 40
www.esker.fr – info@esker.fr

Contacts Presse – RUMEUR PUBLIQUE

Marie Poinsinet – Tél. : +33 (0)1 55 74 52 32
marie.poinsinet@rumeurpublique.fr

Vanessa Marlier – Tél. : +33 (0) 6 16 59 51 16
vanessa.marlier@rumeurpublique.fr

Get Social

